

## **Championnats suisses Trail Running 2019 Trail Verbier – St-Bernard, X-Traversée 73km, 6. – 7. juillet 2019**

### **Publication et directives**

#### **Généralités**

Les Championnats suisses de Trail Running font partie intégrante de l'X-Traversée (73km) du Trail Verbier St-Bernard. Sur mandat de Swiss Athletics selon les règlements suisses et internationaux des compétitions d'athlétisme (RO et IWR), ainsi que selon le règlement de compétition du TVSB.

Le média officiel de communication est la page Internet du TVSB. Les informations et les directives relatives aux Championnats Suisses de Trail Running y sont mis en ligne sur: [www.trailvsb.com](http://www.trailvsb.com).

#### **Droit de participation**

Tout le monde a le droit de participer. La licence n'est pas obligatoire. Tous les participants de nationalité suisse ou lichtensteinoise, inscrits sur l'X-Traversée (73km) participent automatiquement aux Championnats suisses.

#### **Finance d'inscription réduite**

Les titulaires d'une licence Swiss Athletics ou d'une Swiss Athletics Membercard ont le droit d'une restitution de CHF 10 (seulement les participants X-Traversée). Pour obtenir la restitution, les titulaires envoient un e-mail avec une copie de leur licence ou Membercard à l'adresse suivante: [organisation@trailvsb.com](mailto:organisation@trailvsb.com)

#### **Inscriptions/délai d'inscriptions/inscriptions tardives/finance d'inscription**

Les conditions de l'organisateur sont appliquées.

#### **Attribution des titres**

Les Championnats suisses sont organisés dans les catégories suivantes:

- Overall hommes (X-Traversée 73km)
- Overall femmes (X-Traversée 73km)

Des listes de résultats séparées sont établies dans les catégories des championnats suisses; titres et médailles sont décernés.

#### **Droit aux titres et aux médailles**

Les citoyens/nes suisses et liechtensteinois ont droit aux titres et aux médailles.

#### **Distinctions/Cérémonies protocolaires**

Distinctions de championnats selon RO. Les 3 premiers de chaque catégorie participent à la cérémonie de remise des médailles.

#### **Contrôle anti-dopage**

Des contrôles peuvent être effectués au cours des championnats.

#### **Service du parcours**

Il faut impérativement suivre les instructions du service du parcours et des juges-arbitres de Swiss Athletics (pour les CS).

#### **Équipement obligatoire (matériel)**

L'équipement obligatoire défini par l'organisateur vaut aussi pour les championnats suisses.